

Commune de Pont-de-Poitte
Procès-Verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal du
Mercredi 8 avril 2026

Le conseil municipal, légalement convoqué le 2 avril, s'est réuni le mercredi 8 avril 2026 à 20h00, en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MARQUES, maire.

Présents : MARQUES Patrick Maire, PINTO Mélina 1^{ère} adjointe, PERNOT Daniel 2^{ème} adjoint, DONGHI Corinne 3^{ème} adjointe, BUISSON Daniel 4^{ème} adjoint, ARMION David, CORSETTI Sophie, DEPARIS-VINCENT Christelle, GAVAND Jérôme, LAMBERET Sylvie, MEDIGUE Daniel, PONE Maryline, SOULALIOU Jean-Louis, VERJUS Candice, VILLE Claude, conseillers.

Absent excusé :

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026
 2. Point par Mélina PINTO 1^{ère} adjointe sur finances et cadre de vie
 - 2.1. Révision des tarifs des marchés
 - 2.2. Révision des tarifs de jetons de l'aire de camping-car
 - 2.3. Point sur les subventions concernant l'Espace du Val de l'Ain
 - 2.4. Fonds de concours Terre d'Emeraude Communauté pour Espace du Val de l'Ain
 - 2.5. Budget, commission budgétaire
 3. Point par Daniel PERNOT, 2^{ème} adjoint, des travaux réalisés par les agents, état des lieux des espaces verts, bancs.
 4. Point par Corinne LIMBO, 3^{ème} adjointe sur les animations, l'Espace Val de l'Ain.
 - 4.1. Règlement intérieur
 - 4.2. Tarifs de location
 - 4.3. Convention avec Patornay
 5. Point par Daniel BUISSON 4^{ème} Adjoint sur les dossiers d'urbanisme en cours
 - ⇒ Signature de l'acte de vente entre la commune et Mme VUAILLE le 26/03/26 à Clairvaux les Lacs
 6. Constitution des commissions
 - 6.1. Commission appel d'offres (CAO)
 - 6.2. Autres commissions
 7. Désignation représentants CNAS et Communes Forestières
 8. Droit à la formation des élus
 9. Communauté de communes Terre d'Emeraude
- Prochains conseils communautaires : 14 avril et 28 avril 2026
10. Questions diverses

Lecture des circulaires préfectorales

Commentaire sur les derniers textes ou projets de loi sur les collectivités locales

Lecture de divers courriers et mails reçus

Désignation du secrétaire :

Mme Mélina PINTO a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars est approuvé à l'unanimité.

2. Point par Méлина PINTO 1^{ère} adjointe sur finances et cadre de vie

2.1 Révision des tarifs des marchés

Il est rappelé au Conseil Municipal les tarifs des marchés actuellement en vigueur, tels qu'ils ont été fixés par délibération en séance du 27 février 2025.

Tarifs applicables au marché du lundi, à savoir :

- Marché du lundi : facturation par titre en fin de saison
 - Prix de l'emplacement jusqu'à 3 ml sans électricité fixé à 5.00 €
 - Prix de l'emplacement jusqu'à 3 ml avec électricité fixé à 8.00 €
 - Prix de l'emplacement à partir de 3 ml sans électricité fixé à 8.00 €
 - Prix de l'emplacement à partir de 3 ml avec électricité fixé à 10.00 €

Tarifs applicables marché du mardi (nocturnes) :

- Marché du mardi :
 - Prix de l'emplacement jusqu'à 3 ml à 8.00 € avec ou sans électricité,
 - Prix de l'emplacement à partir de 3 ml à 10.00 € avec ou sans électricité

Monsieur le Maire prend la parole et souligne la nécessité pour la collectivité de définir le mode de facturation applicable aux exposants du marché du mardi et invite les membres du Conseil à examiner les différentes options envisageables, notamment :

- **Facturation à terme à échoir** : émission d'un titre de recettes dès la réception des dossiers de réservation, permettant un encaissement anticipé.
- **Facturation à terme échu** : émission d'un titre de recettes en fin de saison, sur la base des expositions effectivement réalisées.
- **Mise en place d'une caution** : dépôt d'un chèque de caution lors de la réservation, puis facturation en fin de saison des expositions réellement effectuées.

Il est précisé que les propositions de mode de facturation seront étudiées par la commission « Animation / Associations / Jeunesse » en charge des marchés, et que les modalités retenues seront intégrées lors de la prochaine mise à jour du règlement.

2.2 Révision des tarifs des jetons de l'aire de camping-car

Monsieur le Maire présente au Conseil un récapitulatif détaillé de l'historique financier de l'aire de camping-cars.

Il rappelle que le coût total de l'investissement s'élève à 55 583,76 €, comprenant :

- le bornage géomètre,
- le raccordement AEP,
- les travaux de terrassement,
- l'alimentation électrique,
- l'installation de la cuve eaux noires,
- la borne de services,
- les doubles clés,
- le bac à déchets,
- les charmillles et la signalisation.

Cet investissement a bénéficié de 23 930 € de subventions (Département et FNADT), laissant un reste à charge de 31 654 € pour la commune.

Il expose ensuite les coûts de fonctionnement depuis l'ouverture de l'aire :

- **En 2023**, les dépenses s'élèvent à 1 568 € (vidanges Husson et factures d'eau), pour 318 € de recettes issues de la vente de jetons, première année d'ouverture tardive.
- **En 2024**, les charges atteignent 2 154 € (raccordement à la station d'épuration et factures d'eau), pour 630 € de recettes.
- **En 2025**, les dépenses s'élèvent à 908 € (factures d'eau et dépannages), pour 412 € de recettes, le remplissage de la réserve incendie (environ 120 m³) ayant été déduit.

Le Maire souligne que la consommation d'eau 2025 apparaît élevée et devra être surveillée.

Il indique également qu'il conviendra de prévoir l'achat de 200 jetons supplémentaires en 2026, un devis étant en cours.

À titre informatif, le coût unitaire du jeton en juin 2024, frais de port inclus, était de 2,448 €.

Lors de l'ouverture en 2023, la commune disposait de 300 jetons ; il en reste aujourd'hui 142, un écart pouvant s'expliquer par un stock conservé à la capitainerie.

Au regard de ces éléments financiers, Monsieur le Maire propose d'**augmenter le tarif du jeton à 3 €**.

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité** par les membres du Conseil.

- 2.3 *Point sur les subventions concernant l'Espace du Val de l'Ain*
 2.4 *Fonds de concours TEC*

Madame Mélina PINTO, présente à l'Assemblée un point d'étape sur les subventions liées au marché public du projet de rénovation de la salle du Val de l'Ain.

Elle rappelle que le tableau détaillé des financements obtenus et des sommes restant à percevoir figure dans le document annexé.

Le montant prévisionnel des subventions encore attendues est exposé, tout en précisant que celui-ci demeure susceptible d'ajustements à la baisse, conformément aux règles de liquidation des aides publiques, notamment en fonction des dépenses réellement éligibles et des contrôles opérés par les organismes financeurs.

RECAP SUBVENTIONS SALLE

	MONTANT ACCORDE	AVANCE DEMANDEE		DATE	RESTE A PERCEVOIR
DEPARTEMENT	214 289.00 €	60%	128 573.40 €	12/02/2024	85 715.60 €
FONDS VERT	276 810.00 €	30%	83 043.00 €	23/10/2023	193 767.00 €
DETR	63 429.00 €	0%	0.00 €		63 429.00 €
TEC	10 000.00 €	0%	0.00 €		10 000.00 €
PATORNAY	15 000.00 €	0%	15 000.00 €	févr.-26	0.00 €
FNADT	102 500.00 €	30%	30 750.00 €	août-22	71 750.00 €
TOTAL	682 028.00 €		257 366.40 €		424 661.60 €

2.5 Budget, commission budgétaire

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une réunion de préparation au vote des budgets se tiendra en mairie le **vendredi 17 avril 2026 à 19 heures**, en huis clos.

Il précise que la séance du Conseil Municipal consacrée au **vote du Budget Primitif 2026** aura lieu le **vendredi 24 avril 2026 à 20 heures**.

3. Point par Daniel PERNOT 2^{ème} adjoint sur travaux réalisés par les agents, état des lieux des espaces verts

Monsieur Daniel PERNOT, 2^e adjoint, présente à l'Assemblée un état d'avancement des travaux réalisés récemment par les agents communaux.

Il fait également un point sur la situation des espaces verts de la commune, en détaillant notamment :

- Pose de tampons sous les chaises de la petite salle.
- Réalisation de divers travaux (peinture, installation d'une étagère à l'école, etc.).
- Entretien des espaces verts : tontes et brûlage des mauvaises herbes sur les trottoirs.

Travaux d'enrobés :

Il informe également l'Assemblée que les travaux de réfection de l'enrobé à Poitte ont été réalisés au cours du mois de mars.

Salle du Val de l'Ain :

Il informe également qu'une réunion s'est tenue le vendredi 03 avril dernier sur le site du Val de l'Ain, en présence de l'architecte, M. FERREUX.

Cette rencontre avait pour objectif de faire un point sur les factures en cours et acquittées, et l'avancement des travaux notamment concernant l'isolation phonique de la petite salle.

Ont également été évoqués les désordres constatés sur les éléments en inox ainsi que sur les menuiseries.

Il précise que l'entreprise AB Menuiserie sera contactée afin d'apporter les solutions nécessaires à ces dysfonctionnements et qu'un signalement sera effectué auprès des assurances.

Enfin, il informe qu'un rendez-vous pour l'installation de l'agence postale communale sur le site aura lieu prochainement avec l'architecte Gilles FERREUX, les services de la Poste et le menuisier le 12/05/2026.

Commission « Fleurissement »

Il termine en informant qu'une réunion a eu lieu pour le fleurissement 2026 de la commune.

4. Point par Corinne LIMBO 3^{ème} adjointe sur les animations, l'Espace du val de l'Ain

4.1 – Règlement intérieur de l'espace du Val de l'Ain

Avant la mise en location de l'Espace du Val de l'Ain, il convient de rédiger un règlement intérieur dans le but de préciser l'ensemble des règles et pratiques lors de l'utilisation des salles municipales par les usagers, qu'elles soient occasionnelles ou régulières.

Proposition de règlement :

Il est procédé à la lecture du projet de convention portant règlement de mise à disposition des salles du Val de l'Ain.

À l'issue des échanges, et après modifications et ajouts apportés au règlement, le Conseil Municipal **approuve le projet de convention à l'unanimité.**

Il est précisé que le présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une modification ultérieure, laquelle devra être adoptée par délibération du Conseil Municipal.

4.2 – Tarifs de location

Le Conseil Municipal est invité à procéder à la fixation des tarifs de mise à disposition de la salle à l'étage de l'Espace du Val de l'Ain. Les tarifs sont établis selon plusieurs catégories d'usagers :

- **associations du village,**
- **habitants de la commune,**
- **personnes et associations extérieures.**

Il est proposé de définir des montants applicables comme suit :

- **Tarif demi-journée :** 08 h – 14 h ou 14 h 20 h
- **Tarif Journée :** 08 h – 20 h
- **Tarif week-end :** ce dernier correspondant à deux jours de location,
- Application du **tarif journée pour toute journée supplémentaire** en cas de week-end prolongé.

ORGANISATEUR <i>Lieu de résidence principale</i>	TARIFS			
	½ journée <i>8h00-14h00 ou 14h00 – 20h00</i>	Journée <i>8h00 – 20h00</i>	Week-end <i>2 jours</i>	Week-end <i>Jour(s) supplémentaire(s)</i>
PONTOIS(ES)	90,00 €	190,00 €	380 €	190 € / jour suppl.
<i>Association Pontoise</i>	Gratuit	Gratuit AG + Préparation animation	2 gratuites / an puis 150 €/WE	
<i>Association extérieure</i>	110,00 €	225,00 €	450,00 €	
<i>Usagers extérieurs</i>	130,00 €	250,00 €	500,00 €	250 € / jour suppl.

Cautions associées aux locations :

- salle : 1 000 €
- vaisselle : 300 €
- écran : 400 €
- ménage : 250 €

Après échanges et discussions, les tarifs de mise à disposition des salles sont **adoptés à l'unanimité** par le Conseil Municipal.

Une délibération sera prise en ce sens.

Les tarifs entreront en vigueur dès lors que ladite délibération aura été rendue **exécutoire à l'issue du contrôle de légalité**.

4.3 – Convention avec Patornay

Le Conseil Municipal précise qu'il sera nécessaire d'établir une convention avec la commune de PATORNAY pour l'utilisation du rez-de-chaussée, celle-ci ayant contribué financièrement à l'aménagement de cette partie du bâtiment, notamment pour la bibliothèque et la salle d'exposition.

Le projet de convention sera étudié et présenté lors d'une prochaine séance afin d'être soumis à délibération.

Autres points abordés :

Madame Corinne LIMBO, 3^e Adjointe, présente un état d'avancement concernant :

- **Désignation des associations appelées à assurer la tenue de la buvette pour les 7 et 28 août.**

- **La mise à jour en cours du règlement :**

- Il est procédé à la lecture du règlement des marchés en cours de révision.

Madame Christelle DEPARIS-VINCENT prend la parole et indique la nécessité d'intégrer dans cette mise à jour les notions de métrage linéaire et de profondeur des emplacements.

Elle souligne également l'importance de demander aux exposants, lors de leur réservation, de préciser s'ils prévoient l'installation d'un barnum et d'en communiquer les dimensions exactes, afin d'optimiser l'organisation et l'implantation des stands.

- Monsieur le Maire propose d'étendre le marché jusqu'au niveau de la rue de la Gare, avec la possibilité d'y accueillir des brocanteurs. Il est indiqué que cette extension permettrait de répondre à la demande citoyenne d'une plus grande diversité d'exposants, jugée actuellement trop restreinte et répétitive, et favoriserait ainsi une ouverture plus large à différents types d'activités.

- **La réunion tenue le 30 mars 2026 avec les commerçants (bureau de tabac, crêperie, Fontaine aux Souvenirs) :**

- Les commerçants expriment le souhait de disposer d'un suivi régulier des marchés estivaux ainsi que de recevoir un plan d'implantation afin de pouvoir contribuer à la mise en place des exposants.
- Monsieur Jérôme GAVAND prend la parole et demande que soit précisé dans l'organisation la nécessité de faire tourner les animations, afin de garantir une équité entre les commerçants et les associations et d'éviter les doublons.

La mise à jour du règlement intérieur intégrant ces éléments sera soumise au vote par délibération lors d'une prochaine séance, incluant le mode de facturation évoqué au point 2 du présent procès-verbal.

5. Point par Daniel BUISSON 4^{ème} adjoint sur les dossiers d'urbanisme en cours

Monsieur BUISSON, 4^e adjoint, présente un point sur les demandes d'urbanisme actuellement en cours sur la commune.

Sur les 13 déclarations de travaux déposées :

- 5 ont été acceptées (agrandissement de fenêtre, construction d'une terrasse, installation d'un abri de jardin, changement de tuiles et pose de panneaux solaires)
- 3 sont en cours d'instruction (piscine creusée, clôture).
- 1 permis de construire est en cours d'instruction (construction de deux blocs de garages),
- 1 permis de démolir également en cours d'instruction, (cabanon de jardin).
- 3 DIA ont été enregistrées, dont deux instruites et une en cours d'instruction.

À titre d'information, il est indiqué que l'acte de vente de la parcelle A1055a, d'une superficie de 15 m², a été signé le 26 mars 2026 entre la Commune et Mme VUAILLE, pour un montant de 150 €, les frais de bornage et d'acquisition étant à la charge de l'acquéreur.

6. Constitution des commissions

6.1 – Commission appel d'offres

Monsieur le Maire, en sa qualité de président de la commission d'appel d'offres, fait procéder à l'élection, à bulletin secret, de trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Membres titulaires : – Christelle DEPARIS-VINCENT – Daniel BUISSON – Claude VILLE

Membres suppléants : – Mélina PINTO – Sylvie LAMBERET – Jérôme GAVAND

Une délibération sera prise en ce sens, **adoptée à l'unanimité**.

6.2 – Commissions facultatives

Le Conseil Municipal est invité à valider la constitution des différentes commissions communales facultatives, dont la composition figure dans le tableau ci-dessous.

Ces commissions ont pour objectif de favoriser un travail collectif et un véritable esprit d'équipe, en permettant d'examiner et de préparer en amont les différents dossiers et travaux qui seront ensuite soumis à délibération lors des séances du Conseil Municipal.

Une délibération sera prise en ce sens, **adoptée à l'unanimité**.

Voir tableau annexé au présent PV.

7. Désignation représentants CNAS et Communes Forestières

Délégués CNAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un élu ainsi qu'un agent pour représenter la collectivité au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Désignation des délégués agent et élu :

Madame Corinne HUBERT est désignée en qualité de déléguée agent,

Madame Sylvie LAMBERET est désignée déléguée élue.

La désignation des représentants est **adoptée à l'unanimité**.

Délégués aux Communes Forestières

Il convient de désigner un élu titulaire et un élu suppléant afin de représenter la commune au sein des instances départementale et nationale des communes forestières (Pont-de-Poitte est adhérente depuis septembre 2022).

Monsieur le Maire rappelle les avantages à cette adhésion : TVA réduite de 10 % finançant largement la cotisation d'adhésion à cette association.

Désignation du délégué titulaire et du suppléant :

Monsieur Daniel PERNOT est désigné en qualité de délégué titulaire,

Madame Christelle DEPARIS-VINCENT est désignée en qualité de suppléante.

La désignation des représentants est **adoptée à l'unanimité**.

8. Droit à la formation des élus

Monsieur le Maire rappelle que la formation est **obligatoire pour les élus ayant reçu délégation** au cours de la première année de leur mandat.

Cette obligation concerne l'ensemble des communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles.

Bien que cette disposition soit entrée en vigueur en 2020, aucune modalité d'application précise n'a été définie à ce jour.

Il convient néanmoins de délibérer sur le montant à inscrire au budget au titre de la formation des élus.

Le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2 % du total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus de la commune, soit :

- Montant annuel des indemnités : 45 434,40 €
- Montant minimal obligatoire (2 %) : **908,69 €**

Le montant réel des dépenses de formation **ne peut excéder 20 %** de ce même total, soit **9 086,88 €**.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur le taux prévisionnel alloué à la formation, fixé à **2 %**.

La délibération est **adoptée à l'unanimité au taux de 2 %**.

9. Terre d'Emeraude Communauté

Prochains conseils communautaires :

Le 14 avril à Moirans en Montagne

Le 28 avril à Moirans en Montagne

10. Questions diverses

Un référent territorial « Ambroisie » et « Frelon asiatique » sera désigné lors d'une prochaine séance.

Monsieur le Maire donne lectures des différents courriers et/ou mails.

Il donne lecture du devis reçu en mairie de l'entreprise E.S Sécurité spécialisée dans les rondes de surveillance. Il sera examiné en commission ultérieurement. Une proposition pourra être soumise au conseil.

Madame Christelle DEPARIS-VINCENT indique qu'il serait opportun de procéder à un rééquilibrage des tarifs d'occupation du domaine public entre les restaurateurs et les commerçants distribuant des repas et / ou boissons à emporter, et disposant de mange-debout et/ou tables et chaises devant leur commerce (sur le trottoir communal).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 47.

Pour tous renseignements complémentaires à propos de ce compte rendu, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie ou Monsieur le Maire.

Prochain conseil prévu : 24 avril 2026

La Secrétaire de séance

Mélina PINTO



Le Maire

Patrick MARQUES



COMMISSIONS COMMUNALES

PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	MEMBRES
ESPACES VERTS : Fleurissement, espaces verts, aménagements, entretien		
Daniel PERNOT	Jean-Louis SOULALIOU	Sophie CORSETTI, Mélina PINTO, Patrick MARQUES, Maryline PONE,
TRAVAUX : travaux, voirie, énergie, réseaux secs, entretien des bâtiments, gestion des chantiers, gestion des agents techniques.		
Daniel PERNOT	Jean-Louis SOULALIOU	Daniel BUISSON, David ARMION,
FORÊT : Affouage, suivi du plan de gestion, suivi des coupes		
Daniel PERNOT	David ARMION	Claude VILLE, Christelle DEPARIS-VINCENT,
SALLES COMMUNALES : Suivi et gestion des locations, entretien, réhabilitation, création		
Corinne DONGHI	Sylvie LAMBERET	Claude VILLE, Sophie CORSETTI,
COMMUNICATION : Bulletin, MÀJ des sites, rénovation des sites, communication (habitants & CM)		
Mélina PINTO	Maryline PONE	Candice VERJUS, Corinne DONGHI, Patrick MARQUES,
TOURISME - MOBILITÉ : Création boucles modes alternatifs, indentification points d'intérêts, relations OT		
Mélina PINTO	Patrick MARQUES	Maryline PONE, Jean-Louis SOULALIOU, Corinne DONGHI, Sylvie LAMBERET,
ANIMATION - ASSOCIATION - JEUNESSE : Suivi des marchés, relations avec les associations et commerces, gestion des manifestations, cérémonies, relations avec les jeunes.		
Corinne DONGHI	Patrick MARQUES	Sylvie LAMBERET, Candice VERJUS, Maryline PONE,
FINANCES : Suivi des budgets, des dépenses...		
Mélina PINTO	Daniel PERNOT	Daniel BUISSON, Corinne DONGHI, Patrick MARQUES,
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) :		
Président	Membres titulaires	Membres suppléants
Patrick MARQUES	Christelle DEPARIS-VINCENT Daniel BUISSON Claude VILLE	Mélina PINTO Sylvie LAMBERET Jérôme GAVAND
EAU : Suivi de la DSP, suivi des rapports d'activités, RPQS, suivi des travaux réseaux humides		
Daniel BUISSON	Patrick MARQUES	Claude VILLE,
URBANISME : Suivi des DP, PC, suivi du PLUi, des projets d'aménagements (OPAH,...)		
Daniel BUISSON	Daniel PERNOT	Sylvie LAMBERET,
CIMETIÈRE : Suivi et gestion des concessions, rédaction du règlement		
Daniel BUISSON	Patrick MARQUES	Daniel PERNOT, Claude VILLE, Mélina PINTO,
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Révision, élaboration, rédaction		
Daniel BUISSON	Patrick MARQUES	Corinne DONGHI, Mélina PINTO,